Nations Unies S/PV.7778



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7778e séance
Mardi 27 septembre 2016, à 10 heures
New York

Président :	M. Taula	(Nouvelle-Zélande)
Membres :	Angola	M. Gimolieca
	Chine	M. Shen Bo
	Égypte	M. Aboulatta
	Espagne	M. González de Linares Palou
	États-Unis d’Amérique	M. Pressman
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Lamek
	Japon	M. Okamura
	Malaisie	Mme Adnin
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	M. Wilson
	Sénégal	M. Ciss
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Rosselli
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2016/763)

16-29971 (F)





La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2016/763)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Abdusalam Hadliyeh Omer, Ministre des affaires étrangères et de la promotion de l'investissement de la République fédérale de Somalie.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Michael Keating, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, et M. Francisco Caetano Jose Madeira, Représentant spécial de la Présidente de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie, à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à M. Madeira, qui se joint à nous par visioconférence depuis Mogadiscio.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2016/763, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Somalie.

Je donne maintenant la parole à M. Keating.

M. Keating (*parle en anglais*) : Il s'est passé beaucoup de choses depuis que le Conseil s'est rendu à Mogadiscio le 19 mai. Je vais commencer par ce qui est certainement notre préoccupation immédiate – le processus électoral – avant de passer aux événements qui s'y rapportent en Somalie.

Il y a environ 24 heures, l'Équipe fédérale chargée d'organiser les élections indirectes a annoncé que le processus électoral somalien prendrait 30 jours supplémentaires, aboutissant à l'élection d'un nouveau Président de la République fédérale d'ici à la fin novembre. Ce nouveau retard suscite des craintes. Je vais en citer deux : premièrement, le processus est politiquement manipulé, et deuxièmement, ce retard n'est peut-être que le premier d'une longue liste.

La possibilité de manipulation politique du processus reste grande, mais je suis de près l'activité de l'Équipe fédérale et de ses homologues régionales, les équipes chargées d'organiser les élections indirectes au niveau des États, et j'estime que ce nouveau retard n'a pas été orchestré par un quelconque acteur qui cherche à en tirer un profit politique immédiat. De fait, l'Équipe fédérale a indiqué qu'elle avait besoin de davantage de temps pour répondre aux objections d'acteurs politiques puissants, notamment les candidats à l'élection présidentielle, la communauté internationale et le Conseil. Le Président m'a fait part de ses préoccupations concernant ce retard, de même que d'autres acteurs importants. Le Conseil a souligné à plusieurs reprises que la Somalie devait éviter de prolonger les mandats dont la durée est fixée par la Constitution, et il a également souligné qu'il importait que le processus soit transparent, ouvert, régulier et crédible pour renforcer la légitimité du Gouvernement et du Parlement somaliens. Il existe une tension créatrice entre la nécessité d'agir avec la plus grande rigueur possible et celle de respecter les délais fixés.

Les élections parlementaires sont maintenant prévues entre le 23 octobre et le 10 novembre, et l'élection présidentielle le 30 novembre. Le plus important à ce stade est que ce nouveau report ne donne pas aux éléments perturbateurs une nouvelle possibilité de manipuler ou de perturber le processus. Au contraire, il importe de maintenir l'urgence et l'élan du processus et d'utiliser ce délai supplémentaire pour veiller à ce qu'il soit aussi transparent et crédible que possible. Un travail préparatoire considérable a été effectué et la mise en œuvre a commencé. L'inscription des 14 000 délégués et des centaines de candidats aux élections législatives est en cours. En parallèle, la nomination des candidats à la chambre haute est également en cours.

Il existe un défi supplémentaire à relever. En vertu de la Constitution, le mandat du Président Hassan Sheikh Mohamud aurait dû expirer le 10 septembre. Le Conseil de sécurité, dans sa déclaration présidentielle adoptée le 19 août (S/PRST/2016/13), a noté la décision consensuelle du Forum national des dirigeants de prolonger les mandats actuels des institutions fédérales pour respecter le calendrier électoral adopté début août. Dans ce contexte de retard supplémentaire, il serait toutefois crucial d'éviter un vide institutionnel, tout

en soulignant dans le même temps que cette période doit être de facto une période de gestion des affaires courantes, sans aucune décision ou déclaration majeure de la part d'aucune des institutions existantes.

Le processus électoral de 2016 est une expérience nouvelle et intéressante pour un pays dont les dernières élections nationales remontent à 1969. Disons que ce processus électoral est, pour mieux le décrire, un processus politique ayant des caractéristiques électorales, plutôt qu'une simple élection. Tous les aspects du modèle électoral ont fait l'objet de négociations politiques accompagnées de douloureux compromis faits entre groupes d'intérêts et clans. De nombreux acteurs ont tenté de régler des questions politiques anciennes et d'une grande complexité par le biais de ce processus, notamment – pour ne citer que quelques exemples – le statut de la capitale fédérale, le Somaliland, Hiraan et le Moyen-Chébéli, le rôle des partis politiques, la corruption et les flux financiers illicites, les droits des minorités, et la longue lutte des femmes pour la justice et l'égalité.

Le modèle électoral est imparfait. Personne n'en est entièrement satisfait, et cela peut être un bon signe. C'est pratiquement extraordinaire – quelque chose d'exceptionnel qui ne se répétera jamais. Il a fallu une année pour le façonner, dans le cadre d'un processus exhaustif incluant des consultations publiques sans précédent. Et pourtant, ce processus possède des caractéristiques électorales capitales pour l'aspiration de la Somalie à organiser des élections selon le principe « une personne, une voix » en 2020, et cela montre les progrès d'ensemble accomplis par ce pays depuis 2012.

Ces caractéristiques incluent l'élection d'une nouvelle chambre haute sur une base géographique et non pas clanique; une renonciation à la formule 4.5; la tenue d'élections dans au moins cinq régions du pays et non pas seulement à Mogadiscio; une course réelle aux sièges dans les deux chambres; la création d'un organe de mise en œuvre indépendant et la mise en place de règles claires. Elles incluent aussi l'élargissement du collège électoral, qui passerait de 135 hommes en 2012 à plus de 14 000 citoyens, dont 30 % doivent être des femmes et 20 % des jeunes. Et il y a eu plusieurs dispositions arrachées de haute lutte pour concrétiser l'engagement pris par le Forum des dirigeants somaliens de réserver 30 % des sièges aux femmes.

Bien que ces chiffres semblent relativement modestes, il s'agit d'un processus compliquée dont la mise en œuvre requiert un niveau élevé de dévouement, une capacité organisationnelle renforcée et un certain courage. Les défis sécuritaires et logistiques sont à eux seuls considérables. Je voudrais rendre hommage à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et aux autorités somaliennes chargées de la sécurité pour avoir planifié et protégé le processus. Il y aura probablement des attaques menées par les Chabab, et peut-être de la violence suscitée par d'autres.

Le processus inclut non seulement des bulletins secrets et la communication instantanée des résultats, mais aussi d'autres mesures mises en place avec l'appui technique des Nations Unies pour renforcer la crédibilité du processus. Cela comprend un code de conduite pour tous les candidats – aux élections parlementaires et présidentielle – et la création d'un mécanisme de règlement des différends électoraux. Ce dernier est maintenant en train d'être mis en place avec, fait important, l'inclusion de conseillers fournis par la communauté internationale. Il y a aura aussi des observateurs électoraux fournis par l'Union africaine, l'Union européenne, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Ligue des États arabes et l'Organisation de la coopération islamique, ainsi que par des organisations somaliennes locales.

Tout a été organisé très rapidement, en l'absence de capacités institutionnelles nationales et avec peu d'expérience locale, car rien d'aussi important n'a été organisé à cette échelle depuis des décennies. Voilà pourquoi je ne me fais aucune illusion au sujet des défis à venir et du risque que la situation ne dérape, mais si nous restons vigilants et unis, ce processus pourrait constituer une étape positive marquante pour la Somalie.

La chemin qui mène à la paix et à la stabilité en Somalie est encore long. La déclaration de l'Équipe chargée d'organiser les élections indirectes au niveau fédéral selon laquelle le vote dans les régions de Hiraan et du Moyen-Chébéli doit se tenir à Mogadiscio plutôt que dans ces régions risque d'exacerber les divisions claniques liées à la formation du dernier État membre proto-fédéral restant. Il faut donc poursuivre les efforts visant à promouvoir un processus de formation de l'État ouvert et, au bout du compte, durable à Hiraan et au Moyen-Chébéli. Je voudrais saluer l'action courageuse menée par l'IGAD à cet égard.

La violence reste une caractéristique de la vie de trop nombreuses personnes. Les Chabab ont continué de mener des attaques spectaculaires contre des objectifs non protégés, notamment à Mogadiscio. Les plus graves ont été celles du 21 août à Galkayo et du 30 août

contre l'hôtel de la Ligue de la jeunesse somalienne à Mogadiscio. Les civils en ont été les principales victimes. Ces attaques ont montré combien il est urgent de mener des actions tant pour affaiblir, défaire et démanteler les Chabab que pour remédier aux conditions qui permettent à ce groupe de survivre. L'AMISOM reste indispensable pour la sécurité de la Somalie. Ses soldats sont en train de payer un lourd tribut pour instaurer la sécurité dans le pays. Ils ont besoin d'être appuyés dans l'action qu'ils mènent pour porter la lutte dans les zones contrôlées par les Chabab.

La Somalie a aussi assisté au rapatriement d'un nombre sans précédent de réfugiés du camp de Dadaab dans le Kenya voisin. Cela a suscité des craintes concernant la capacité de la Somalie d'absorber ces rapatriés, étant donné que la population de personnes déplacées à l'intérieur du pays est déjà estimée à plus d'un million et que les communautés d'accueil sont extrêmement fragiles. Des efforts sont en cours, menés conjointement par les autorités fédérales et celles d'États membres de la fédération, ainsi que l'ONU et les partenaires, pour chercher des solutions durables. Le nombre croissant de personnes – qui atteint maintenant près de 5 millions – souffrant de malnutrition et d'insécurité alimentaire est une source de préoccupation grandissante. Je regrette d'avoir à dire qu'à ce stade, le plan d'intervention humanitaire n'est financé qu'à hauteur de 32 %.

Et les Somaliens continuent de se heurter à de graves problèmes en matière de droits de l'homme. Le 4 septembre, la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, de concert avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, a publié un rapport sur la liberté d'expression. Si d'importantes et louables mesures juridiques et institutionnelles sont prises par les dirigeants somaliens – notamment l'adoption de la loi portant création de la commission nationale des droits de l'homme –, le fait est que le harcèlement et l'intimidation des journalistes, des membres du Parlement et des acteurs de la société civile restent généralisés.

La situation des femmes et des enfants, notamment celle des enfants capturés aux Chabab et condamnés à la peine capitale, est particulièrement préoccupante. La visite effectuée en juillet par la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé a renforcé le plaidoyer tant auprès du Gouvernement fédéral que du Gouvernement du Puntland concernant la nécessité de se conformer au droit international, en particulier à la Convention relative aux droits de l'enfant, que la Somalie a ratifiée l'année dernière. Hier, les autorités du Puntland ont indiqué à mon adjoint qu'elles transféreraient immédiatement tous les enfants âgés de moins de 15 ans dans un centre de réhabilitation et qu'elles réexamineraient les peines capitales prononcées.

Les défis sont considérables mais, fait décisif, des progrès ont été accomplis dans quasiment tous les domaines. Le 10 septembre, l'IGAD a organisé une réunion de chefs d'État et de gouvernement à Mogadiscio – le premier sommet du genre à se tenir en Somalie en 42 ans. On ne saurait en sous-estimer l'importance et l'effet psychologique. Essentielle pour la poursuite des progrès est la tâche ardue consistant à mettre en place des institutions compétentes et bénéficiant de la confiance de tous les Somaliens. Une gouvernance responsable et un renforcement général des capacités sont au cœur du programme d'édification de l'État. La bonne nouvelle est que beaucoup des conflits entre clans et potentats dont a pâti la Somalie ces dernières décennies sont passés sur la scène politique. Les capacités administratives se mettent progressivement en place autour de la nouvelle architecture fédérale – une architecture qui n'existait pas il y a quelques années – et la base politique de ces capacités institutionnelles, que ce soit pour renforcer l'état de droit, générer des revenus, fournir des services publics, lutter contre la corruption ou améliorer la sécurité, est en train de s'élargir.

Le fait que le Forum national des dirigeants s'affirme comme un organe de décision clef est important. Son statut devra être défini, comme tant d'autres choses, dans le cadre de la révision de la Constitution. Cependant, son importance politique, le Forum rassemblant aussi bien des responsables politiques au niveau des États qu'au niveau fédéral, est incontestable. Cela a pu être observé récemment dans le secteur de la sécurité, non seulement s'agissant de l'approbation du nouveau régime de modèle, conforme au dispositif fédéral de la Somalie, mais aussi dans le cadre de sa dernière réunion en date, il y a deux semaines, en décidant de créer un comité de sécurité nationale. Cela offre à la communauté internationale un point d'ancrage pour favoriser une approche globale de la sécurité englobant les activité de police, le relèvement des populations locales et la consolidation de l'autorité de l'État, et la lutte contre l'extrémisme violent. Je suis très heureux que le Gouvernement ait publié une stratégie nationale et un plan d'action pour prévenir et combattre l'extrémisme violent il y a deux semaines à peine.

Une des grandes priorités est de définir et d'appliquer un plan pour structurer et renforcer les Forces nationales de sécurité somaliennes tout en renforçant les capacités des forces de sécurité d'aider l'AMISOM à contre-attaquer les Chabab. Le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine a dit que le transfert des responsabilités de l'AMISOM commencera en octobre 2018. Il n'y a donc pas de temps à perdre pour mettre en place des forces de sécurité compétentes, responsables, n'excédant pas les moyens disponibles, et en lesquelles tous les Somaliens ont confiance.

Les autres principales priorités, au-delà du processus électoral, comprennent la révision et l'élaboration finale de la constitution fédérale, un accord sur la gestion et le partage des recettes et ressources, l'organisation d'élections suivant le principe « une personne, une voix » en 2020, ce qui sera une initiative très impressionnante, et des mesures visant à attirer l'investissement international, privé et public, y compris par l'allègement de la dette. Les tâches à accomplir ne manquent pas, mais des progrès sont en train d'être réalisés.

Pour terminer, je tiens à remercier les membres du Conseil de sécurité de leur position unie concernant la Somalie et des conseils et de l'appui dont je continue de bénéficier. Nous sommes déterminés à faire en sorte que le processus électoral soit mis en œuvre, en étant pleinement conscients des risques, sans nouveaux retards, et des conséquences, si ce processus n'est pas perçu comme légitime et mené à son terme. Mais si tout va bien, tout est en place pour que les Somaliens amènent leur pays à un nouveau niveau en tant que membre de la communauté internationale dans les mois à venir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Keating de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Madeira.

M. Madeira (*parle en anglais*) : Je tiens à signaler que j'approuve totalement tout ce qu'a dit l'Ambassadeur Keating dans son exposé. Je limiterai donc mon propos aux aspects relatifs à la sécurité, en particulier concernant la sécurité liée aux élections, la sécurité des candidats, les offensives et notre stratégie de sortie.

La Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) travaille en collaboration très étroite avec les Forces nationales de sécurité somaliennes et l'équipe spéciale chargée de la sécurité liée aux élections, et nous faisons des progrès. Il y a eu un problème concernant Cadado. Un accord a récemment été trouvé. Il prévoit un déploiement de l'AMISOM à Cadado dans les prochains jours pour veiller à ce qu'il soit bien pris soin des aspects des élections liés à la sécurité.

S'agissant de la sécurité des candidats, le plan de sécurité pour les élections de 2016, adopté conjointement par le Gouvernement fédéral somalien, l'AMISOM et l'ONU, a déjà prévu la possibilité de demandes de mesures de sécurité personnelle, comme cela est déjà le cas. Néanmoins, cette question a également été largement débattue par des membres de la communauté internationale accrédités en Somalie et basés à Mogadiscio et à Nairobi, qui ont consacré une réunion à l'examen de la question de la sécurité qui sera assurée pour les chefs traditionnels, les candidats et d'autres personnalités éminentes participant au processus électoral, pour l'électorat, les organes électoraux, les observateurs, les centres électoraux, les lieux publics, les lieux d'hébergement et les populations locales en général, afin de garantir des élections sans incidents. Les participants ont tous estimé que, compte tenu du grand nombre de chefs, de candidats, de personnalités éminentes et d'autres entités nécessitant une protection et des mesures de sécurité particulières durant la période électorale, il était matériellement impossible d'assurer des services particuliers de sécurité personnelle aux candidats, aux chefs et aux personnalités éminentes sur leur lieu de résidence ou par des convois et escortes car les moyens sont réduits et le matériel et d'autres ressources rares. Néanmoins, il a été convenu qu'il serait possible d'assurer leur sécurité collective. Elle serait assurée pendant une période définie à l'avance avant, durant et après les élections, en des lieux précisément désignés, tels des centres électoraux, des points de rassemblement, des bureaux de vote, certains lieux et bâtiments publics, ainsi que des hôtels, des zones résidentielles et d'autres lieux d'hébergement dûment identifiés.

À ce propos, nous observons actuellement plusieurs groupes de sécurité converger vers Mogadiscio. Cela crée un grave problème de sécurité car les Chabab peuvent simplement se faire passer pour un tel groupe et causer des dégâts. Les Forces nationales de sécurité somaliennes et l'AMISOM se penchent sur le problème et discutent de ces questions pour envisager des moyens de s'occuper de ces questions spécifiques. Une réunion importante aura lieu demain à ce sujet.

Un autre aspect important a trait à la nécessité de poursuivre les offensives pour faire sortir les Chabab de leurs caches, saper et entraver leurs activités et, à terme, les détruire. À cet égard, il devient extrêmement

important que, cette fois, l'offensive ne vise pas simplement à ce que nous extirpions les Chabab de leurs caches; nous devons occuper dans les faits les villes et les villages que les Chabab occupent en ce moment afin qu'ils ne puissent pas revenir pour en prendre de nouveau le contrôle. À cet effet, nous devons travailler en collaboration étroite avec les forces en place, les populations locales et les Forces nationales de sécurité somaliennes. Pour cela, ces forces et entités ont besoin d'un appui, qui tarde toujours à venir. Il est important d'accorder une attention particulière à cette question; nous risquons sinon de faire ce que nous avons fait à maintes reprises, faisant sortir les Chabab des villages puis avoir à le faire à nouveau une fois qu'ils reviennent.

Le renforcement des capacités des Forces nationales de sécurité somaliennes sont une préoccupation essentielle. L'AMISOM ou toute autre force extérieure ne pourra nullement assurer une paix durable en Somalie si les Somaliens eux-mêmes ne sont pas en mesure d'assumer la responsabilité de la sécurité de leur pays et tant qu'ils ne l'auront pas fait. On nous a fourni 21 000 soldats en uniforme, qui bénéficient actuellement d'un appui logistique approuvé par le Conseil de sécurité. Ces forces ne peuvent toujours pas s'attaquer aux Chabab de manière durable car il leur manque les éléments essentiels : entraînement coordonné, doctrine commune, uniformes, matériel, fusils, et même des casernes dans lesquelles leurs membres peuvent être logés et entraînés. Nous devons examiner ces questions avec l'empressement nécessaire.

Comme cela a été dit à juste titre, l'AMISOM s'organise de manière à pouvoir quitter la Somalie d'ici à 2018. Ce ne serait pas indiqué si, d'ici là, la Somalie n'est toujours pas en mesure d'assumer ses responsabilités en matière de sécurité.

Ce qui doit être fait, à cet égard, est très clair. Le concept des opérations de l'Union africaine-AMISOM pour 2016 établit clairement les mesures qui doivent être prises, et elles passent d'abord par nous : il faut déloger les Chabab des villes principales du Bas-Chébéli et des principales villes portuaires du nord-est du pays et, pour ce faire, nous avons besoin de la coopération de tous, et en particulier de l'Armée nationale somalienne. Le Commissaire à la paix et la sécurité a fait tenir une lettre très détaillée aux instances appropriées des Nations Unies à New York. Nous voudrions demander au Conseil d'étudier cette lettre, d'examiner ce que signifie chaque point et ce qu'il vise à atteindre, et de nous donner une réponse dans les plus brefs délais, car la saison des pluies commence et nous devons lancer nos offensives. Un plan a déjà été adopté et nous sommes sur le départ, mais nous avons grand besoin d'un appui logistique qui doit être approuvé par le Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Madeira de son exposé.

Je donne maintenant la parole au membre du Conseil de sécurité qui souhaite faire une déclaration.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Ma délégation a demandé la parole dans la conviction que ces séances d'information ne visent pas uniquement l'information du Conseil de sécurité, mais également celle des États Membres en général, et qu'en notre qualité de membre élu, nous partons du principe qu'il nous incombe de faire part aux États Membres qui nous ont élu de nos opinions concernant les sujets examinés durant ces séances. De notre point de vue, cela contribue à la plus grande transparence de nos travaux.

Je tiens à remercier M. Keating et M. Madeira de leurs exposés détaillés, mais je tiens également à les remercier particulièrement de l'excellent travail réalisé et de l'infatigable dévouement dont ils font preuve dans une zone extrêmement difficile à tous les points de vue. Nous avons nous-mêmes pu constater les difficultés sur le terrain lorsque nous nous sommes rendus à Mogadiscio en mai.

L'Uruguay considère que, ces derniers mois, des progrès réels ont été constatés sur la voie de la création d'un État fédéral en Somalie, notamment avec l'élaboration du cadre nécessaire à une transition politique en 2016. La Somalie s'est engagée dans un processus de transfert du pouvoir dont seront issus un nouveau parlement et un nouveau gouvernement. C'est un moment décisif et historique dans la consolidation d'un État démocratique, sans exclusive, stable et doté des pleins pouvoirs, d'autant qu'a également commencé le processus de préparation des élections universelles de 2020, sur le principe « une personne, un vote ». Toutefois, ces progrès pourraient encore être remis en question, et c'est la raison pour laquelle l'Uruguay regrette profondément les nouvelles reçues ces dernières heures concernant un nouveau report des dates des élections, désormais annoncées pour la période du 23 octobre au 10 novembre, et il en appelle instamment aux autorités somaliennes pour qu'elles maintiennent les dates qui viennent d'être annoncées.

L'Uruguay condamne la menace constante que fait peser le mouvement terroriste des Chabab, principale

menace à la paix et la sécurité en Somalie – problème qui reste latent dans le centre et le sud du pays, en dépit des mesures prises. Il est à prévoir, malheureusement, que les Chabab intensifient leurs activités dans la période qui précédera le processus électoral. Pour l'Uruguay, la solution est donc la réforme du secteur de la sécurité en Somalie, en particulier le développement rapide et efficace de l'Armée nationale somalienne. L'intégration planifiée et coordonnée des forces régionales est nécessaire en vue de contribuer à faciliter une participation plus efficace de l'Armée nationale somalienne aux opérations conjointes avec la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). C'est une nécessité si l'on veut que les forces de sécurité du Gouvernement fédéral somalien, y compris la police, puissent assumer une responsabilité plus importante dans le maintien de la paix et de la sécurité, et dans la protection des citoyens somaliens.

L'Uruguay est très préoccupé par l'augmentation des violations des droits de l'homme enregistrée durant la première moitié de l'année, à cause principalement des opérations de sécurité et des activités des Chabab. Les mesures de protection visant à prévenir la violence sexuelle sont toujours insuffisantes, ce qui engendre un risque particulièrement élevé pour les personnes déplacées et les civils touchés par le conflit. Sans préjudice des engagements importants qu'ont contractés les autorités somaliennes ces dernières années dans le but de protéger les enfants, la détention d'enfants soupçonnés d'être associés aux Chabab reste un motif de préoccupation. L'Uruguay exhorte le Gouvernement somalien à veiller à ce que les enfants soient traités avant tout comme des victimes, en prenant pour principes directeurs leur intérêt supérieur et les normes de protection internationale. Les condamnations à la peine capitale requises contre des enfants dans le Puntland sont inacceptables et en violation des instruments internationaux relatifs aux enfants.

L'Uruguay tient particulièrement à mettre l'accent sur la nécessité de protéger les populations civiles, notamment les enfants, les femmes et les personnes âgées, et engage le Gouvernement fédéral somalien à privilégier la médiation et la stabilité, particulièrement dans les zones où l'accès à l'aide et aux fournitures humanitaires est vital. L'Uruguay réaffirme que la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, l'AMISOM et la communauté internationale doivent travailler de manière toujours plus étroite et coordonnée avec les autorités régionales et le Gouvernement fédéral dans l'optique d'accorder la priorité au renforcement des capacités et des institutions régionales, afin de contribuer à la consolidation des autorités régionales et de parvenir à créer, peu à peu, les conditions fondamentales de la gouvernance, de la sécurité et de la fourniture de services de base au bénéfice des populations locales.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la Somalie.

M. Omer (Somalie) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession de la Nouvelle-Zélande à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de septembre. Je vous sais gré de me donner l'occasion de faire le point de la situation devant le Conseil aujourd'hui.

La Somalie est à l'aube d'une ère nouvelle. À l'heure où je prends la parole, nombreux sont les postulants à la députation qui repartent dans leur circonscription pour gagner la confiance de nouveaux électeurs afin de pouvoir les représenter au sein du nouveau parlement. Les placards électoraux et autres matériels de campagne des aspirants à la présidentielle se sont répandus dans toute la ville, les candidats s'employant à conquérir le cœur et l'esprit du peuple somalien d'ici la tenue de l'élection. Il s'agit d'un bond en avant d'importance vraiment historique pour ce qui est de la démocratisation de la Somalie, qui illustre avec force l'esprit et les valeurs de démocratie qui sont en train de prendre forme dans notre pays. L'importance des progrès accomplis est manifeste, et les Somaliens sont, à juste titre, fiers des dispositions qu'ils ont prises pour mettre en place les institutions, jeter les bases d'un État fédéral sans exclusive et reconstruire leur pays de fond en comble. La pente est désormais ascendante. Tout ne se passe peut-être pas aussi rapidement ou sans heurts que nous le voudrions, mais la Somalie progresse.

La Somalie doit relever le double défi de progresser dans son développement et ses initiatives de réforme dans un environnement complexe. Forts de l'appui de nos courageux services de sécurité nationale et de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), nous livrons avec succès la guerre contre le terrorisme international. La menace est véritablement internationale, puisqu'aujourd'hui, aucun pays, si puissant soit-il, ne peut être à l'abri du terrorisme. Les Chabab, Al-Qaida, l'État islamique d'Iraq et du Levant, Boko Haram et autres sont une menace pour nous tous, où que nous soyons, au simple motif que nous refusons de nous soumettre à leur idéologie futile et violente. Le terrorisme est vraiment un mal dépourvu de sens,

qui transcende les frontières et ne peut être vaincu qu'en partenariat avec tous les secteurs à l'échelon international.

Au cours des quatre dernières années, l'Armée nationale somalienne et l'AMISOM ont repris d'importantes villes et agglomérations. Aujourd'hui, les Chabab contrôlent moins de 10 % du territoire du pays. Ces derniers mois, nombre de leurs grands dirigeants ont été éliminés et d'autres ont fait défection, et le peuple somalien rejette vraiment leur idéologie violente.

Les forces nationales somaliennes et l'AMISOM ont prouvé que les Chabab étaient vulnérables et divisés et pouvaient être vaincus encore et encore grâce une action militaire coordonnée. Suite au succès des opérations conjointes menées par l'Armée nationale somalienne et l'AMISOM, les Chabab ont opté pour des tactiques de guerre asymétrique menée en petits commandos pour lancer des attaques terroristes à impact plus élevé contre des cibles vulnérables en Somalie et, de plus en plus, dans les pays voisins.

En réaction, notre gouvernement travaille avec ses partenaires et ses voisins pour renforcer la coopération en matière de sécurité afin de pouvoir répondre ensemble et rapidement à la menace. Le Gouvernement fédéral et le peuple somaliens sont reconnaissants aux pays fournisseurs de contingents de l'AMISOM de leur appui à la stabilisation de notre pays. Nous avons pleine conscience des importants sacrifices que leurs soldats ont faits et continuent de faire au service de notre pays et de l'avenir de notre peuple. Leur courage et leur service ne seront jamais oubliés, et nous honorerons toujours leur mémoire.

À long terme, il est essentiel que les forces de sécurité somaliennes soient en mesure de prendre le relais de l'AMISOM afin d'assumer l'ensemble des responsabilités en matière de sécurité de la Somalie au profit des Somaliens. C'est la seule façon dont nous pourrons vraiment instaurer une paix et un développement durables, aussi bien en Somalie que dans la région.

Afin d'atteindre cet objectif, il est convenu et entendu qu'il faut parvenir à un accord politique sans exclusive concernant les arrangements futurs de sécurité en Somalie, et qu'il est urgent de mettre en œuvre une réforme efficace du secteur de la sécurité, avant le retrait prévu de l'AMISOM en 2018.

Le processus de formation et d'intégration de nos forces de sécurité est en cours et le nouveau modèle de maintien de l'ordre a été approuvé par toutes les parties prenantes, ce qui constitue la meilleure preuve de l'engagement de notre gouvernement à assumer la responsabilité de notre sécurité nationale. De plus, nous veillons à ce que nos forces de sécurité nationales travaillent en étroite coopération avec l'AMISOM afin qu'ils puissent utiliser leur formation à bon escient et participer dès que possible à la libération des quelques zones encore tenues par les Chabab.

Par ailleurs, à sa dernière réunion la semaine dernière, le Forum national des dirigeants a approuvé la politique nationale de sécurité, qui nous servira de plan directeur et de guide pour garantir une Somalie, une région et un monde plus sûrs grâce à des partenariats et à une action commune. Le Forum national des dirigeants de la semaine dernière a souligné l'importance de protéger notre processus électoral contre les saboteurs terroristes dans toutes les zones où des élections doivent se tenir.

À ce sujet, à l'occasion du vingt-huitième Sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), un sommet historique qui s'est tenu à Mogadiscio la semaine dernière, et auquel ont participé les Présidents de l'Ouganda et du Kenya, le Premier Ministre éthiopien ainsi que des délégations venues de Djibouti, du Soudan et d'autres États membres de l'IGAD, il a été convenu que les Forces nationales de sécurité somaliennes et l'AMISOM allaient collaborer encore plus étroitement pour s'acquitter de cette tâche. Si notre détermination à défendre notre pays et à assumer la pleine responsabilité de notre sécurité nationale est inébranlable, il est nécessaire de continuer à former et à accompagner les Forces nationales de sécurité dans un cadre coordonné entre le Gouvernement fédéral somalien et les bailleurs de fonds. Il est également nécessaire de doter nos forces nationales des équipements dont elles ont besoin pour pouvoir réagir comme il se doit à la réduction des effectifs de l'AMISOM en 2018. En conséquence, il est indispensable que l'assistance financière et technique que nos estimés partenaires internationaux apportent aux Forces nationales de sécurité continue d'être fournie en temps voulu et de façon réactive.

À cet égard, nous nous félicitons du communiqué publié à l'issue de la manifestation spéciale consacrée à la sécurité en Somalie, qui a été organisée à Londres par Tobias Ellwood, le Ministre britannique pour le Moyen-Orient et l'Afrique, et Mike Penning, le Ministre des

forces armées, le 7 septembre, et à laquelle ont participé activement nombre de nos partenaires.

Cela dit, nous sommes conscients des préoccupations que les retards pris dans le processus électoral suscitent chez nos partenaires, et nous n'ignorons pas la nécessité de démontrer notre engagement en faveur d'un processus électoral crédible, rapide et ouvert à tous. Je voudrais saisir cette occasion pour réaffirmer l'attachement du Président Hassan Sheikh Mohamud, du Gouvernement fédéral somalien, du Forum national des dirigeants et de tous les acteurs politiques en Somalie à ce processus.

Le Gouvernement fédéral somalien a travaillé d'arrache-pied au cours des quatre dernières années pour réduire les principales menaces pesant sur la paix, la sécurité et la stabilité en Somalie. Je voudrais rassurer le Conseil de sécurité quant à l'engagement infaillible du Gouvernement fédéral en faveur de la tenue d'élections crédibles et ouvertes à tous en 2016. Le peuple somalien applaudit cette avancée vers la démocratie. Les différentes commissions électorales, de même que le peuple somalien en général, œuvrent sans relâche à la mise sur pied du mécanisme électoral selon le nouveau calendrier approuvé. Nous sommes pleinement résolus à faire en sorte qu'un nombre sans précédent de Somaliens aient leur mot à dire sur la gouvernance future de leur pays et que la trajectoire positive de la Somalie puisse être maintenue.

Nous avons notamment réservé 30 % des sièges des chambres haute et basse du Parlement aux femmes, étant donné que leur représentation et leur participation à la vie politique sont au cœur de nos progrès nationaux. Ce ne sont pas simplement des mots.

Afin d'éviter tout autre retard dans le processus électoral, les présidents des États fédérés existants et en cours de formation devront présenter les noms des candidats à la chambre haute du Parlement fédéral d'ici le 5 octobre. Alors que les élections législatives se tiendront du 23 octobre au 10 novembre, l'élection présidentielle aura lieu le 30 novembre. L'élection des présidents des deux chambres du Parlement se tiendra, quant à elle, le 23 novembre.

L'Équipe chargée d'organiser les élections indirectes au niveau fédéral a également annoncé une avancée s'agissant du lieu où se tiendront les élections des régions de Hiran et du Moyen-Chébéli, après des négociations avec les chefs traditionnels représentant les deux régions.

L'équipe chargée de superviser les élections a, en outre, demandé le déploiement rapide de la Mission de l'Union africaine et des troupes somaliennes à Galmudug, le chef-lieu de Cadado, afin de renforcer la sécurité des élections dans cet État fédéré. L'Équipe chargée d'organiser les élections indirectes au niveau fédéral a aussi souligné la nécessité de trouver une solution immédiate à la question de la représentation du Somaliland à la chambre haute afin d'assurer sa participation à ces élections.

La transition entre le conflit et la stabilité est une entreprise de longue haleine. Les élections en 2016 constituent une étape essentielle dans la transition vers une Somalie stable et démocratique, et nous sommes reconnaissants à nos partenaires et au Conseil de sécurité de l'appui qu'ils apportent à la mise en œuvre de ce processus. Le peuple somalien est prêt et attend qu'il soit mené à bien. Les dirigeants somaliens sont déterminés à le faire, et ce qui nous occupe pour le moment, c'est le processus électoral. Même s'il n'est pas aussi rapide ou harmonieux qu'on aurait espéré, il aura lieu selon le nouveau calendrier que nous avons défini. Je demande au Conseil de continuer à nous soutenir. Pour notre part, nous honorerons notre engagement à respecter le calendrier de 2016 et à tenir des élections universelles en 2020. Nous savons gré au Conseil de son appui.

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 50.